



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DECISION n° 2022-587
I-1.15 MAPA travaux < 500.000 HT

OBJET : Aménagement de jeux du pôle multi-accueil petite enfance à La Teste de Buch
Marché 22N32

DGA Ressources
Direction des affaires
juridiques et de la
commande publique
Réf. :HV/ CM 258261
DGS :
DGAR :
DAJCP

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que le besoin pour le marché de « Aménagement de jeux du pôle multi-accueil petite enfance à La Teste de Buch » a été estimé pour un montant de 90 000 € HT.

Considérant que le candidat retenu a remis son offre avant la date limite fixée au 12/10/2022.

Considérant que les critères de sélection établis lors de la consultation étaient les suivants :

- 1) Prix : **(45 Points)**
- 2) Intérêt, pertinence et esthétique des propositions d'équipement et adéquation avec la thématique et les attentes exprimées **(20 points)**
- 3) Caractéristiques techniques des équipements proposés (en terme de solidité, de contrainte d'entretien, de sécurité etc.) **(10 points)**
- 4) Méthodologie et moyens (humain et matériel) : **(10 points)**
- 5) Délais d'exécution proposés : **(5 points)**
- 6) Niveau de garantie et qualité du SAV proposés : **(5 points)**
- 7) Démarche environnementale (Gestion des déchets et choix des matériaux) : **(5 Points)**.

Considérant qu'après analyse des offres, et conformément au(x) critère(s) prédéfini(s), la société ID VERDE sise 8 chemin clément Laffargue 33650 MARTILLAC a remis la meilleure offre pour le marché.

DECIDE

ARTICLE I

De retenir l'offre de la société **ID VERDE** et de signer le marché avec cette société pour un montant de **82 716.96 € HT**.

ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 09/11/2022


Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221109-DEC2022_587-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 17/11/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

